



Avis d'Appel d'Offres

**FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PRODUITS MEDICAUX POUR LES
13 ZONES DE SANTE**

**DU PROJET FONDS MONDIAL SSF/FI, VOLET MALARIA
GERE PAR LE PRINCIPAL RECIPIENDAIRE SANRU ASBL
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

DAOI N° 005/SANRU/FM/SSF/FI-M/2014

Date de publication : 22 août 2014

1. **LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)** a obtenu un financement du Fonds Mondial dans le cadre de la 8^{ème} et 10^{ème} séries consolidées et un financement intermédiaire de la composante Malaria. SANRU ASBL a été désigné comme Principal Récipiendaire (PR) pour la mise en œuvre d'une partie des activités de lutte contre la malaria à travers notamment :
 - L'approvisionnement des structures de santé en Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée ;
 - L'approvisionnement des structures de santé en médicaments de lutte contre la malaria ;
 - L'acquisition de divers produits non médicaux (matériel roulant, informatique, ...).
2. Conformément à la proposition de la RDC acceptée et financée par le Fonds Mondial sous le numéro : ZAR-M-SANRU ASBL se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de fourniture de produits pharmaceutiques et médicaux.
3. Le présent appel d'offres fait également fonction de présélection des fournisseurs agréés par SANRU ASBL. L'agrément technique des candidats pourra donc valoir pour tous les marchés relatifs au présent appel d'Offres et les suivants.
4. Les marchés passés seront des marchés à bons de commande à prix unitaire, portant sur la fourniture des articles et quantités indiqués dans le dossier d'appel d'offres.

SANRU ASBL invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats dont les produits sont **pré qualifiés** par l'OMS (<http://apps.who.int/prequal/>) ou autorisés par une **Autorité de Réglementation des Médicaments Rigoureuse (SRA** – donc fabriqués pour la mise en marché dans l'Union européenne, au Japon ou aux États-Unis) ou recommandés pour utilisation par un **Comité Expert d'Examen (ERP)**¹ à présenter une offre sous pli fermé

cacheté pour la fourniture de médicaments, de consommables médicaux, de réactifs de laboratoires et de petits matériels.

Outre les exigences ci-haut énumérées, les produits à fournir doivent être couverts, avant leur livraison, par une Autorisation de Mise sur le Marché en République Démocratique du Congo, RDC.

5. Pour le présent appel d'offres, ces médicaments, consommables médicaux, et petits matériels sont repartis en lots indivisibles de la manière suivante:

I. Produits pharmaceutiques :

Lot 1: Sulfadoxine + pyriméthamine, 500 mg +25 mg , Tab , 1000 , vrac.

Lot 2 :

- 1) Artesunate+Amodiaquine, 50mg+135mg base,Tab, 3, Enfant ;
- 2) Artesunate+Amodiaquine, 25mg+67.5mg base,Tab, 3, Nourrisson.

Lot 3 : Quinine HCL/SULF, 300 mg sulfate, Tab, Vrac, 1000/Boîte.

Lot 4 : Paracétamol, 500 mg/ml, Tab, Vrac, 1000/Boîte.

II. Produits médicaux

Lot 5 : Seringue 10 ml avec aiguille 21 G x 1,5''.

Lot 6: Réceptacle de 15 Litres.

Le marché étant à lots divisibles, les soumissionnaires peuvent soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires sont informés qu'à l'expédition, les containers transportant les produits pharmaceutiques seront munis d' « USB Temperature recorder ».

Le fournisseur sera appelé à choisir son transitaire parmi ceux figurant sur la liste à fournir par SANRU asbl lors de la notification d'attribution des marchés.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent (100) dollars américains.

Le paiement sera effectué soit par virement bancaire en faveur de SANRU ASBL au compte n° 0240005631302/USD auprès de la Standard Bank RDC SARL, 12, Avenue de la Mongala, Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo, code swift SBICCDKX, soit par chèque barré et certifié à l'ordre de SANRU ASBL, ou encore en espèces déposées à la caisse de SANRU ASBL, contre reçu .

Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé, contre présentation de la preuve de paiement, par courrier électronique. Une version papier (tenant lieu de version officielle faisant foi) sera également remise à ceux qui se présenteront à l'adresse ci-dessous sept jours suivant après l'envoi de la version électronique. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire.

7. Les offres seront accompagnées de la garantie de l'offre (modèle annexé au DAO), devant rester valide vingt-huit jours après l'expiration de la validité de l'offre, dont les montants se présentent comme suit :

Produits pharmaceutiques :

- Lot 1 : USD 897,00 (Dollars Américains Huit cent nonante sept) ;
- Lot 2 : USD 20 680,00 (Dollars Américains Vingt mille six cent quatre-vingt) ;
- Lot 3 : USD 1 676,00 (Dollars Américains Mille six cent septante six) ;
- Lot 4 : USD 5 159,00 (Dollars Américains Cinq mille cent septante neuf) ;

Produits médicaux

- Lot 5 : USD 978,00 (Dollars Américains Neuf cent septante huit) ;
- Lot 6 : USD 820,00 (Dollars Américains Huit cent vingt).

SANRU asbl vérifiera les garanties présentées par les soumissionnaires. Les offres des soumissionnaires ayant présenté des fausses garanties (de soumission et de bonne exécution) seront rejetées.

8. Les offres seront obligatoirement accompagnées soit d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de la République Démocratique du Congo en cours de validité, soit d'une demande d'obtention ou de renouvellement de celle-ci.

A l'issue de l'analyse des offres, le marché sera attribué aux soumissionnaires disposant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en République Démocratique du Congo en cours de validité. En l'absence d'un détenteur d'AMM après analyse d'un lot, le marché sera attribué au détenteur dont l'offre sera évaluée la moins disante et disposant d'un accusé de réception, en bonne et due forme, d'une demande d'obtention ou de renouvellement de ladite autorisation. Dans ce dernier cas, l'adjudicataire déposera obligatoirement l'Autorisation de Mise sur le Marché du lot gagné 2 (deux) mois avant la date de livraison fixée par le présent Dossier d'appel d'offres sous peine d'être remplacé par le soumissionnaire classé deuxième sur la shortlist.

9. Les soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous avant ou au plus tard le 07 octobre 2014 à 11 H 00' précises du matin (heure locale de Kinshasa). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais, celles contenant des produits non pré-qualifiés par l'OMS, celles non accompagnées de l'AMM ou de la demande de son obtention/renouvellement, ainsi que celles non accompagnées des échantillons et de garanties de soumission seront rejetées.

10. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission des Marchés de SANRU ASBL élargie aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la subvention, en séance publique en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent y assister, dans les locaux de SANRU ASBL, le 07 octobre 2014 à 11 H 30' précises (heure locale de Kinshasa).

Les candidats sont informés que la Commission d'ouverture des plis tiendra compte de l'ordre de classement des documents, édicté par l'alinéa 10.2.2 du Règlement Particulier du présent Dossier d'Appel d'Offres.

11. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de SANRU ASBL, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 à 15 heures (heure locale de Kinshasa).

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SOINS DE SANTE PRIMAIRE EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)

Adresse physique: 76, avenue de la Justice, Kinshasa/Gombe

République Démocratique du Congo

Tél. :(+243) 971019124

Email: wayne@sanru.org

Site Web: www.sanru.cd

Fait à Kinshasa, le 22 août 2014

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.

Directeur Exécutif

